

LE PETIT VILLENEUVOIS

BULLETIN MUNICIPAL

1^{er} trimestre 2022



LES PUCES DES COUTURIÈRES

Dimanche 10 avril

Salle des fêtes centre-bourg

PUCES
des couturières

LA CHASSE AUX ŒUFS

18 avril pour les
3/11 ans



COMMÉMORATION DU 8 MAI

11h Place de l'église

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

FORUM DES ASSOCIATIONS ET FEUX DE LA SAINT-JEAN

Samedi 25 juin

au Stade



LE MOT DU MAIRE



Chères Villeneuvoises, chers Villeneuvois,

Fin mars, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget 2022. Cette année encore, celui-ci est raisonnable et raisonné en fonction de pertes importantes des dotations de l'état, notamment depuis la suppression de la taxe d'habitation.

En 2022, trois grands projets verront le jour : l'extension du centre de loisirs pour améliorer l'accueil des enfants, la vidéo protection pour sécuriser notre village et le passage de l'éclairage public en LED pour faire des économies d'énergies et pour réduire nos factures d'électricité.

La police municipale de Méru intervient sur notre commune depuis début mars et à aujourd'hui on ne peut qu'être satisfait de leurs prestations, sans pour autant qu'elle n'ait eu à verbaliser.

Nous continuons nos objectifs annoncés en 2020 et j'y tiens beaucoup.

Je remercie l'équipe qui s'investit à mes côtés dans l'action municipale et pour l'intérêt général des Villeneuvoises et Villeneuvois.

Depuis le début de cette mandature, d'autres projets ont vu le jour comme la Maison Pour Tous, le village de Noël, l'entretien des calvaires, le chemin du tour de ville, la journée verte d'avril pour nettoyer les abords de notre village et au mois de Juin les feux de la Saint Jean, avec une journée dédiée aux associations, au sport, à la culture et aux loisirs.

A l'approche de l'été, je vous espère nombreux à venir participer à toutes ces manifestations organisées par la commune, les associations et tous les bénévoles que je remercie encore une fois.

Continuons à bien vivre dans notre village.

Christian NEVEU



ACTUALITÉS

BRÈVES

Le **BUREAU DE VOTE** est à la salle des Cérémonies et du Conseil Municipal **à la mairie, 2 rue de la mairie**



Inscription en mairie :



Erratum : M et Mme ZOBZYK ont fêté en 2021 leurs noces de Diamant et non d'Or. Avec toutes nos excuses.



En toute transparence , vos élus vous rendent compte :

**LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 MARS**

Le Conseil Municipal a décidé:

- D'approuver le compte administratif 2021.
- De fixer le taux de la taxe foncière sur le bâti à 46,46%.
- D'approuver le budget 2022.
- D'approuver le nouveau métrage des rues de la commune.
- D'autoriser le Maire à renouveler la convention de service avec l'ILEP.
- Un avis favorable à l'Adhésion de la Communauté d'agglomération Creil Oise au SE 60.

Les comptes-rendus des Conseils Municipaux sont consultables sur le site Internet de la commune, rubrique LA VIE MUNICIPALE :

www.villeneuve-les-sablons.fr



**Réservation des salles communales:
remise des clés**

Villa Nova:
à partir du
vendredi 17h30

Centre-bourg :
à partir du
samedi 9h



**A NOTER SUR
VOTRE AGENDA**

**Les Pucés des
couturières**

Dimanche 10 avril
Salle du centre-bourg

La chasse aux oeufs

Lundi 18 avril
Bois de la Gloriette

**Commémoration
du 8 mai**

Rendez-vous à 11h00
Place de l'église

**Forum des
Associations et Feux
de la Saint-Jean**

Samedi 25 juin
Concert, Food-Truck
À partir de 16h30
au Stade



GALETTES



La covid nous a empêché de partager la galette du CCAS de 2021, cette année encore il nous a fallu reculer la date de notre rencontre qui s'est effectuée le dimanche 27 février.

Les membres du CCAS ont déposé vingt et une galettes individuelles chez les villeneuvois fragilisés par des difficultés de déplacement.

Soixante seniors ont pu déguster les glaces et les produits de la boulangerie « le Fournil » de Méru. Dans cette nouvelle salle « VILLA NOVA » agréablement décorée, l'après-midi a été animé par la chanteuse « Maïté » qui de sa voix chaleureuse nous a charmés jusqu' à 18 heures. Chacun a pu danser et échanger dans une ambiance conviviale et cordiale.

Les rois et reines ont été récompensés par des cadeaux qui ont fait le bonheur de chacun.
Lydia Oeuvarard



MAISONS ILLUMINÉES

Le 27 janvier les gagnants des maisons illuminées étaient invités à la mairie afin de recevoir leurs prix par Monsieur NEVEU : une erreur a été diffusée lors de notre précédente parution, je vous rappelle les lauréats :

Ex aequo : 1^{er} prix Monsieur BOULANGER
Monsieur et Madame GEOFFROY
3^{ème} prix Monsieur et Madame ROSSI
4^{ème} prix Monsieur et Madame MARGONELLI

Nous renouvelons nos félicitations à tous ceux qui ont participé.
Lydia Oeuvarard





REMERCIEMENTS CHANTIER CITOYEN



Le 28 janvier 2022, Monsieur NEVEU et la commission des fêtes ont tenu à remercier tous les participants du chantier citoyen « Village de Noël », ainsi que les lutins pour la distribution des jouets autour du verre de l'amitié.



Les acteurs de ce "Chantier Citoyen" sont ravis du succès qu'a reçu leurs diverses réalisations auprès des Villeneuvois.

Celles-ci sont restées intactes durant les fêtes et nous vous en remercions. l'opération sera renouvelée cette année.

Nous vous communiquerons dans le courant du semestre les modalités d'inscription.

Philippe Bourgeois



UN GRAND MERCI A TOUS LES BENEVOLES POUR LEUR PARTICIPATION ET IMPLICATION DANS CE PREMIER « CHANTIER CITOYEN » DE NOEL

- | | | | | |
|-------------|--------|-----------|------------|-----------------|
| | CEDRIC | CHRISTIAN | GENEVIEVE | Mr et Mme HOUEL |
| JEAN JULIEN | ALAIN | ALICIA | PHILIPPE B | |
| PHILIPPE | LYDIA | INGRID | DANIELLE | PIERRE |
| MAUDE | SYLVIE | COLETTE | BERNARD | |

Remerciements aux donateurs pour les matières premières



MAISON POUR TOUS

M P T

Divers ateliers ont débuté et continueront pendant l'année :

L'atelier CARTONNAGE s'est réuni le **06 le 13 février et le 06 mars 2022** : les cinq participants ont créé leur « meuble » ...Merci à Nathalie de la Palette Verte. Prochaines séances: dimanches 24 avril et 1 mai 2022 de 15h à 18h à la maison des associations.



L'atelier PATCHWORK est né le 28 février 2022 Et déjà deux blocs ont vu le jour le « **NINE PATCH** » et la « **BARATTE**»



C'est au travers de ces blocs que nous découvrons les techniques de coupe, d'assemblage et aussi l'histoire plusieurs fois centenaire de leur création.

Du fil, des aiguilles, des ciseaux, du tissu, de la concentration, de la patience et un p'tit café /gâteaux pour clore la séance et déjà impatientes de nous retrouver.



Un Atelier SCRAP DE PÂQUES, le Mercredi 2 mars 2022, de 14h00 à 16h30, par les bénévoles de la Bibliothèque, avec l'animatrice, Nathalie DUPRE, de la Société STAMPIN UP. Ambiance conviviale et intergénérationnelle. Participation de 8 € par personne, pour faire une belle carte de Pâques, ou une boîte à explosion. Tout public.

Prochain atelier le Mercredi 15 juin 2022, sur le thème de la Fête des Pères et des vacances.



L'atelier CRÉATION BIJOU :

Faute de participants les ateliers de décembre et janvier ont été annulés.



Un peu d'humour :

JE VIENS DE DISCUTER AVEC LE VOISIN. JE LE TROUVE UN PEU ÉTRANGE : IL M'APPELLE 'LE VOISIN' ALORS QUE LE VOISIN, C'EST LUI !

JOYEUSES PÂQUES





TRAVAUX AU STADE ET A LA HALLE



Les travaux ont continué ce trimestre : La rénovation des vestiaires est terminée et l'association AS La Drenne VLS a pu retrouver les vestiaires, le local d'arbitre, le local associatif, le local de rangement et les sanitaires refaits à neuf.



Concernant la halle, nous avons réalisé la peinture murale et le revêtement de sol. Une belle réalisation.
Laurent Billard

RADAR PÉDAGOGIQUE

Le radar pédagogique à la sortie direction Beauvais a montré tout son intérêt : depuis la mise en place des STOP, la vitesse a diminué de façon importante.

Ce radar va être déplacé pour se rapprocher du centre-bourg, toujours dans la Grande Rue. Il nous permettra d'étudier le comportement des automobilistes sur cette portion de rue où la vitesse semble importante d'après les riverains.

Laurent Billard

ARBRES



Nous avons dû procéder à l'abattage d'un arbre historique sur la commune à la sortie direction Gisors. C'est avec beaucoup d'émotion que cette décision a été prise car cet arbre était bien là avant nous tous. Mais l'expertise réalisée montrait une fragilité sur la base du tronc et le risque était trop important. Nous avons dû il y a quelques mois procéder ainsi pour les arbres sur le stade. La municipalité se doit d'assurer la sécurité des habitants. Nous étudions actuellement un projet d'embellissement des espaces verts communaux (arbres, haies, fleurissement...).

Laurent Billard





TRAVAUX STADE



Les tranchées pour faire passer le réseau électrique ont été réalisées ainsi que l'implantation des mâts.

Laurent Billard



RÉUNION PUBLIQUE

Dimanche 26 février, plus de soixante-dix personnes sont venues à la réunion publique à la nouvelle salle « VILLA NOVA ». Le chef de la police municipale de Méru, Stéphane Legrand et le responsable du bureau d'étude Ateka, Lionel Garian, étaient présents autour du maire de la commune, Christian Neveu.

Les missions de la PM ont été présentées : Police de proximité et du quotidien, elle veille à maintenir l'ordre sur l'espace public, surveille les bâtiments, règle les désordres, traite les doléances des habitants, effectue des actions de prévention des conflits de voisinage mais effectue également des contrôles routiers, de vitesse et de stationnement. Leurs interventions complètent celles de la Gendarmerie Nationale. La PM interviendra principalement entre 7h et 23h.

Concernant la vidéoprotection, dix caméras seront installées dans la commune dont six en entrée/sortie du village. Quatre caméras serviront à protéger les installations communales : la place Altenburschla (mairie, école et salle du centre-bourg), la halle et le tennis, le city-stade et le stade, la salle « VILLA NOVA » et son parking auront leur caméra. Nous escomptons la mise en fonction de la vidéoprotection en fin d'année.



Laurent Billard

Poste de Police Municipale
 8 rue Mimaut Place du Jeu de Paume 60110 MÉRU
Tél. : 0 806 707 807
 Mail : policemunicipalemeru@ville-meru.fr



CHASSONS LE FRELON ASIATIQUE !
LUTTE COLLECTIVE D'INTERET GENERAL

IL EST URGENT DE POSER LES PIÈGES MAINTENANT !
(DE FÉVRIER À AVRIL 1 REINE ENGENDRE 5 000 FRELONS !)

DAVIS UNE BOUTEILLE PLASTIQUE

- PERCER 3 TROUS DE 2MM DE DIAMÈTRE
- MÉRISER LA BOUTEILLE AVEC UN TROUSSEAU À LAISSE
- ACCROCHER LE TONIF
- L'ENTRÉE DOIT ÊTRE LIBRE EXPOSÉE AU SOLEIL

IMPERATIF POSEZ 2 PIÈGES MINIMUM !!

FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA HAUTE-VIENNE (FCH27)
 UNE ACTION DES 1^{ERS} ECOLOGISTES DE FRANCE 1

Info flash

FRELON ASIATIQUE = DANGER COMMENT L'IDENTIFIER

Frelon asiatique à détruire (taille réelle 3 cm).

Frelon européen à préserver (taille jusqu'à 4 cm).

Chenilles processionnaires du chêne et du pin :

attention **aux poils**

Ces chenilles provoquent des **réactions allergiques**

Je ne m'approche pas et je ne touche pas les chenilles ou leur nid

ars Hauts-de-France



• **Une dotation de l'état qui diminue de 34 000€ !**

Depuis que l'état a décidé de supprimer la taxe d'habitation, la commune perçoit 34 000€ de moins par an de compensation de l'état. L'état supprime un impôt qu'il ne perçoit pas. Cherchez l'erreur !!! En 2022, de nouveaux services publics vont peser au budget : La Police Municipale et la vidéoprotection. C'est la raison pour laquelle la taxe communale sur le foncier bâti passe de 42,24% à 46,46%.

• **Des charges courantes maîtrisées**

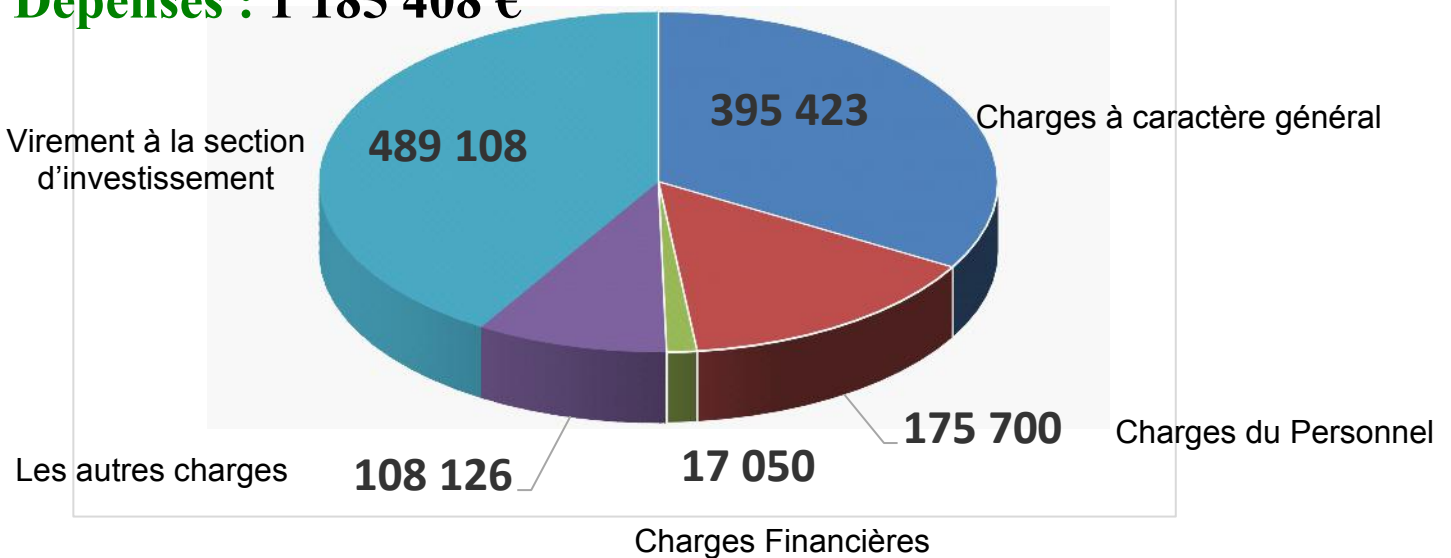
Les charges à caractère général : il s'agit des fournitures administratives et des écoles, de l'eau, des énergies, des entretiens des bâtiments et des routes, des assurances, des fêtes et cérémonies et du Centre de Loisirs principalement.

Les autres charges : il s'agit des indemnités des élus, du CCAS et des subventions aux associations et à la coopérative scolaire.

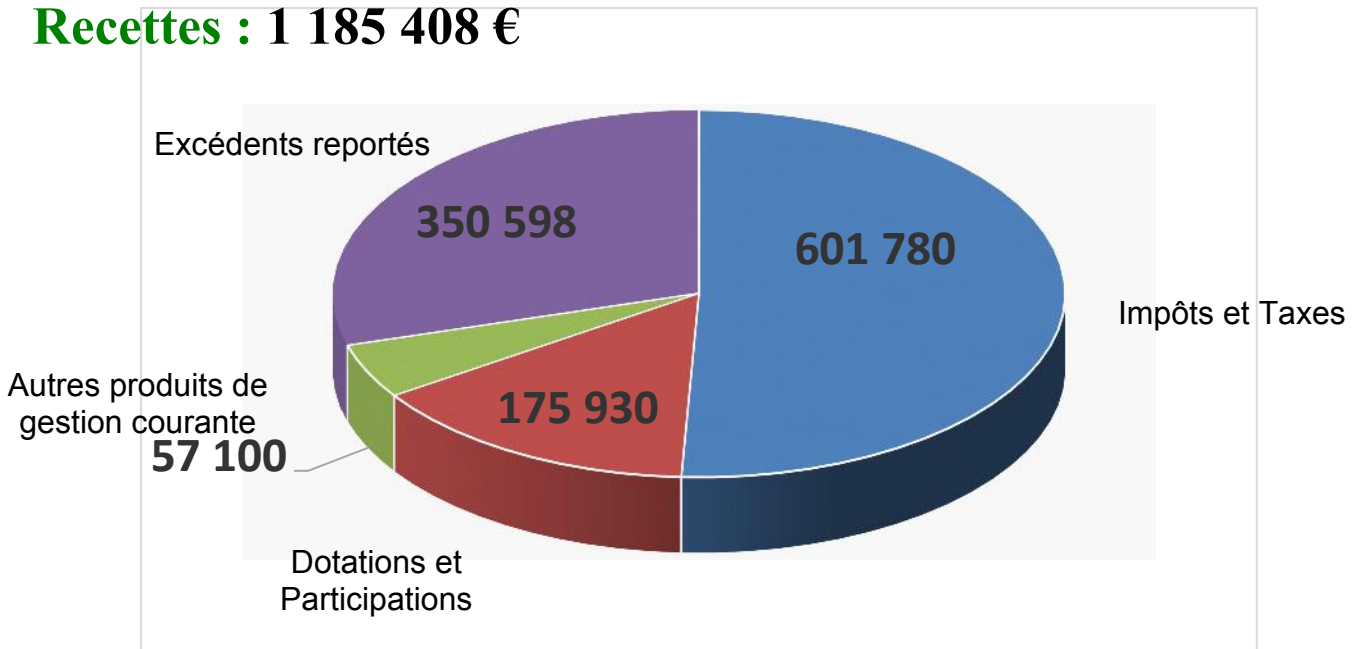
Les charges financières : il s'agit des intérêts des emprunts contractés par la commune.

Les charges du personnel : il s'agit des salaires et de leurs charges pour les 6 agents communaux.

Dépenses : 1 185 408 €



Recettes : 1 185 408 €





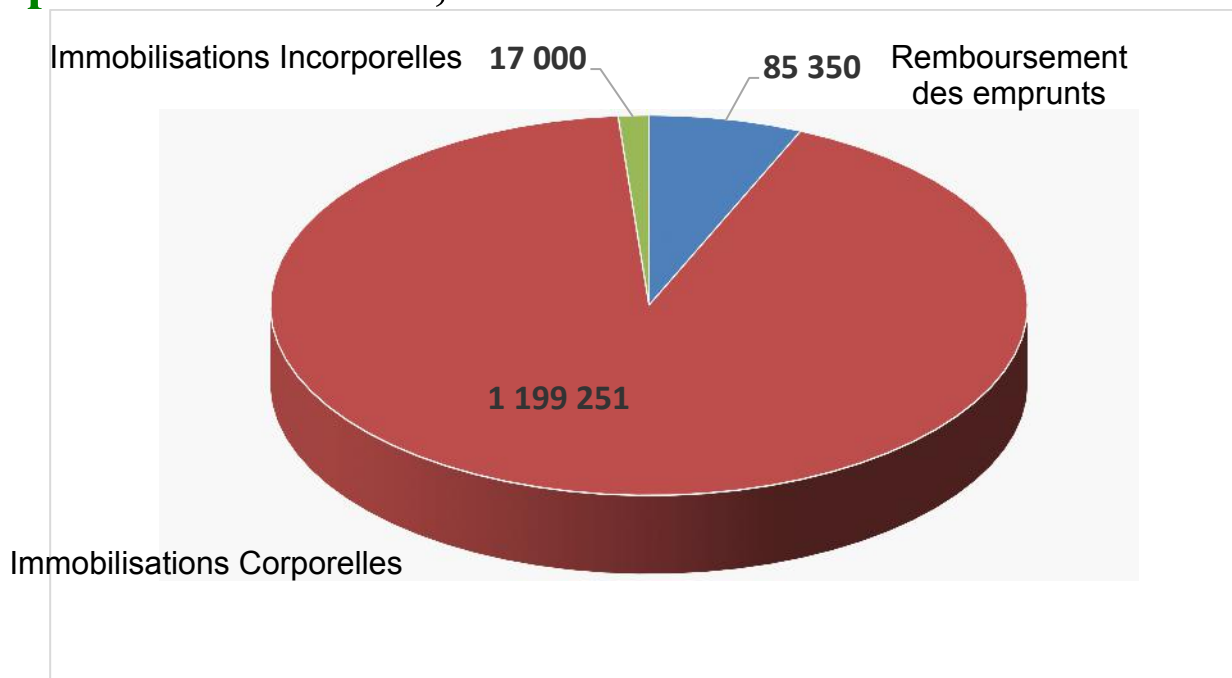
Les principaux projets 2021 réinscrits en 2022 :

- Équipements d'une classe numérique avec écran interactif pour 12 600€ TTC subventionnés à hauteur de 70% (du montant HT). Le coût pour la commune sera de 3 780€ TTC.
- Rénovation de l'éclairage du stade, isolation des vestiaires et de la halle du stade pour 170 000€ TTC subventionnées à hauteur de 80% (du montant HT). Le coût pour la commune sera de 33 939€ TTC.

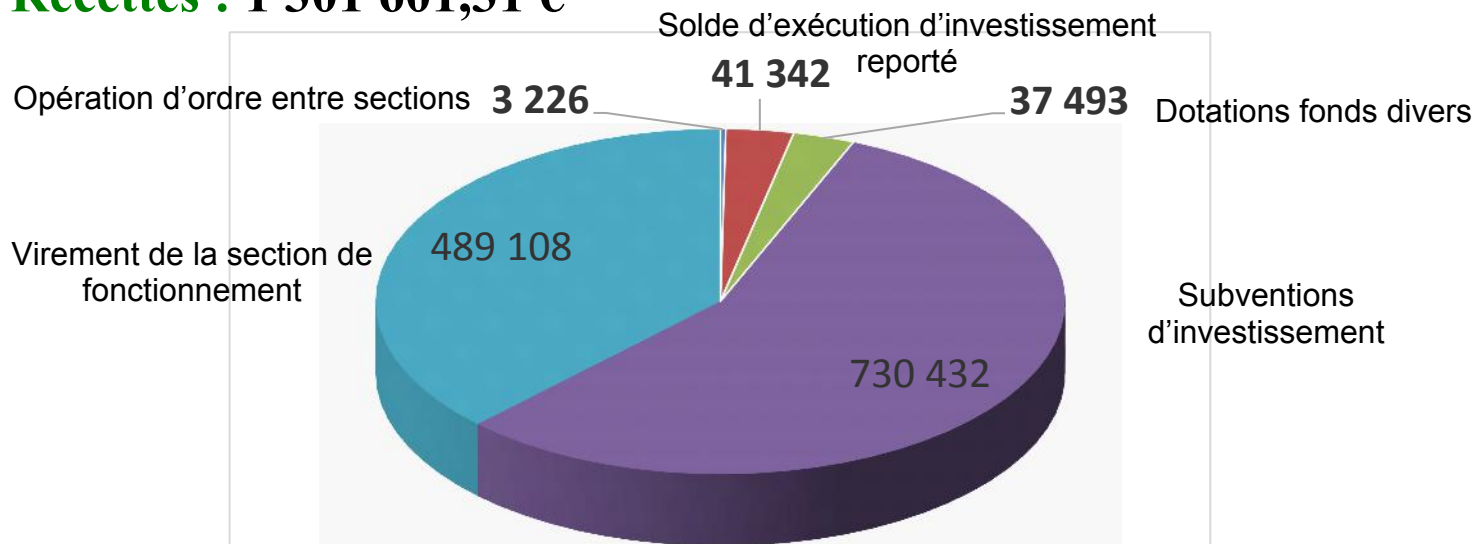
Les principaux projets d'investissement 2022 :

- Passage de l'éclairage public en LED pour 84 000€ TTC subventionné à 80% (du montant HT). Le coût pour la commune sera de 16 800€ TTC.
- La vidéoprotection pour un montant de 86 040€ TTC subventionnée à 80% (du montant HT). Le coût pour la commune sera de 17 208€ TTC.
- Agrandissement du Centre de Loisirs pour un montant de 912 000€ TTC subventionné à 80% (du montant HT). Le coût pour la commune sera de 182 466€ TTC.

Dépenses : 1 301 601,31 €



Recettes : 1 301 601,31 €





PROGRAMME



Une **exposition « UN ANIMAL, DES ANIMAUX »**, proposée par l'Association L214. Visible aux heures d'ouverture de la Bibliothèque, **du lundi 21 février au samedi 26 mars 2022**. Tout public.

Une **exposition « DINOSAURES »**, prêtée par la Médiathèque Départementale de l'Oise. Visible aux heures d'ouverture de la Bibliothèque, **du lundi 28 mars au lundi 25 avril 2022**. Tout public à partir de 6 ans.



Une **exposition « LILI CROCHETTE ET LES PIRATES »**, prêtée par la Médiathèque Départementale de l'Oise. Visible aux heures de la Bibliothèque, **du mercredi 27 avril au samedi 04 juin 2022**. Tout public à partir de 6 ans.

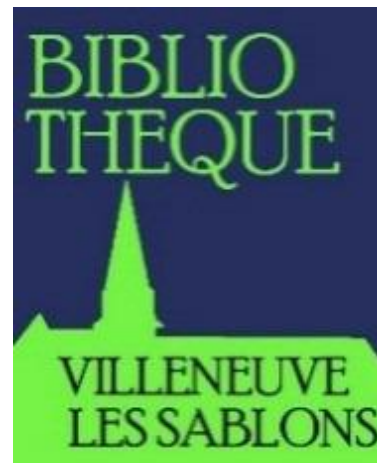
Vote des enfants, début Mai 2022, dans le cadre des **ETOILES DE LA LECTURE**, petit « concours de lecture départemental – Plaisir de Lire », à l'attention des 9-12 ans, qui doivent lire 5 livres de septembre 2021 à mai 2022, sélectionnés par un jury, et déclarer leur livre préféré. Ce petit concours touche les élèves des classes de CM1/CM2, et les collégiens. La classe de Madame Chazeau (CM1/CM2) participe activement chaque année à cette animation.



Une animation « **LES P'TITES BULLES** », le **Mardi 14 juin 2022**, de 14h30 à 16h00, avec la classe de Grande Section/CP de Villeneuve. Cette animation comprend la venue du BD BUS de la Médiathèque Départementale de l'Oise de Beauvais, qui stationnera devant la bibliothèque. Une initiation ludique pour les plus jeunes, non lecteurs ou lecteurs débutants, à la Bande Dessinée.

Mais pour continuer à vous proposer toutes ces animations et une amplitude confortable d'ouverture au public, **nous recherchons un ou deux bénévoles**, notamment pour continuer à ouvrir la bibliothèque à la sortie des enfants en semaine, à 16h30. Si vous souhaitez nous aider, merci de contacter le n° 06.08.64.20.57. (Laisser un SMS la responsable vous rappellera).

Marina BILLEY – Responsable bénévole



Horaires:

Mercredi de 16h à 17h30
Vendredi de 16h à 19h
Samedi de 10 h à 12h



LE JUMELAGE



Une nouvelle fois notre choucroute a ravi tous nos participants. Nous étions 88 à partager ce délicieux repas concocté par nos deux fabuleux cuistots Philippe et Jean-Louis.



Au cours de cette soirée, joie bonheur et émotion étaient au rendez-vous. Après dix ans de vie commune et deux magnifiques enfants (Léonie et Louis) Caitlin a décidé de faire sa demande en mariage à Antoine. Un tonnerre d'applaudissements a accompagné et scellé cette déclaration.

Nos deux animateurs Alain et Christian-Jacques nous ont proposé des jeux faisant participer l'assemblée (petits et grands) avant d'enflammer la piste de danse jusqu'à tard dans la nuit.

Un grand merci à tous nos bénévoles et vous donnons rendez-vous le 19 novembre prochain.

Danielle PUISSANT
Présidente



LES PETITES AIGUILLES

Comme chaque année, l'Association « Les Petites Aiguilles de Villeneuve », organise les **Puces des Couturières et Loisirs Créatifs**, le Dimanche 10 avril 2022, à la salle des fêtes du Centre Bourg, de 10h00 à 18h00.

De nombreux stands seront proposés, avec de jolies créations et ventes de matériel de couture, broderie, tricot et loisirs créatifs.

LES PETITES AIGUILLES

Nouveauté : Une vente exceptionnelle de chocolats de Pâques artisanaux, réalisés par « MAGIC CHOCOLAT », ravira les petits et les grands.

Une vente de fournitures de couture, provenant de plusieurs donatrices et de créations en feutrine et tissu, réalisées par les adhérentes de l'association, profitera au TELETHON.

SINOQUET, Présidente des P.A.V





LES FLEURS DES CHAMPS

Toujours pour les mêmes raisons de covid, nous avons annulé notre assemblée générale de janvier 2022 ainsi que notre concours de belote de février. Néanmoins, nos récréations du mardi ont égayé les jours moroses de la semaine.

Alors, c'est avec une immense joie que 43 adhérents ont enfin pu prendre l'avion pour Venise du 14 au 17 février. Toujours la contrainte du masque pendant le vol, pour les visites mais plus ou moins en extérieur. Plaisir de retrouver la liberté de moments festifs, de découvertes et de convivialité pour redonner du sens à nos pérégrinations et du tonus à tous afin de patienter encore vers la totale liberté. « Comme il se doit, les pâtes étaient savoureuses ! »

Depuis des mois, il n'était pas évident de prévoir des animations allant au-devant d'annulations, mais nous espérons mieux prochainement.



Belle réussite pour notre Assemblée Générale du 11 mars 2022 avec 106 présents ou représentés malgré quelque peur encore pour certains, avec cette pandémie plus ou moins en sommeil.

Celle-ci, reportée à plusieurs reprises a permis des retrouvailles très appréciées pour nombreux restés frileux jusque-là.

Après l'élection du Conseil d'Administration, du bureau et des projets de futures animations, dont une opérette en avril prochain, le pot de l'amitié avec dégustation de délicieuses tartes a clôturé cette agréable séance.

Annick Duchâteau,
Présidente



PARTAGE LOISIRS CULTURE

L'association PLC (Partage, Loisirs et Culture) en raison des conditions sanitaires persistantes n'a pas réuni ses membres et à ce jour n'a pas émis de nouvelles propositions d'animation ou de sorties.

Il est à noter qu'en novembre 2021 chaque inscrit à la croisière de juin 2020 avec « Croisi Europe » a été remboursé intégralement.

Il était prévu, d'organiser un voyage en France, en juin 2022, la présidente préfère en reculer les dates, tant que les situations sanitaires et conflictuelles sont toujours à l'ordre du jour.



A . P . E .



Après deux ans de conditions difficiles, l'APE reprend du service !

Laetitia Caffin, Maude Ryckelynck, Cécile Pillon

Une toute nouvelle équipe qui se réjouit de pouvoir à nouveau organiser des événements pour le plus grand plaisir des enfants.

Nous souhaitons remercier l'ancien bureau pour son investissement apprécié de tous.



Nos premières actions ont été orientées autour de Noël avec un concours pour remporter le sapin de l'école puis la lettre au père Noël qui s'est fait une joie de répondre à tous les enfants par courrier ou de vive voix lors du marché des petites aiguilles. Puis, avant les vacances, le père Noël est venu dans chaque classe apporter un cadeau ainsi que des chocolats. Le début d'année 2022 et le rebond de l'épidémie ne nous ont pas permis d'organiser nos vœux. Mais la situation s'améliorant, nous avons pu reprendre nos activités et organiser ce samedi 5 mars une après-midi détente jeux de société, atelier fêtes des grands-mères, pêches aux canards ont été proposés aux enfants. Une après-midi placée sous le signe de la bonne humeur. Nous avons hâte d'organiser la suite.

Suivez nos actualités sur Facebook : APE Villeneuve Les Sablons



KARATÉ

空手道



Contact Secrétariat :
karatedessablons@outlook.fr

Professeur :
M. Fabrice GOTHON
Ceinture noire 4e Dan
06.01.40.81.50

KARATÉ

Villeneuve les Sablons

HORAIRES ET LIEUX

Mercredi soir - Salle Communale
Enfants : de 18h30 à 19h30
Adultes : de 19h30 à 21h00



LE KARATE POUR TOUS



Besoin d'un Equilibre Corps/Mental ?

Le KARATÉ développe le cardio, la musculation et l'endurance.

La pratique régulière du KARATÉ contribue à brûler les graisses et à éviter la prise de poids.

Enfin, lorsqu'on avance en âge, la pratique des katas (forme douce du karaté) est adaptée aux seniors, car elle aide à entretenir l'équilibre et la masse musculaire.





Installée à Villeneuve les Sablons dans la Maison des Associations, créée depuis 2018 autour des “**Petits Violons**”, l’association invite à **JOUER POUR APPRENDRE**...bien plus qu’apprendre pour jouer...

Pour cela :

- Jouer ensemble dès que possible, le plus souvent possible
- Monter un répertoire, à ce stade plutôt basé sur les musiques du monde
- Trouver les opportunités d’aller jouer en publics...ne pas jouer seul dans sa chambre mais **partager la musique, ensemble et pour d’autres**

En parallèle, un “**Atelier de Pratique Collective**” mensuel est ouvert à tous les instruments acoustiques confondus, hors claviers, destiné à des musiciens non débutants, c’est à dire autonomes sur leur instrument. Là encore avec l’idée de favoriser la rencontre, **le faire ensemble**, avec l’idée aussi qu’un instrument même oublié pendant quelques années peut être ressorti et joué, quel que soit le savoir faire, présent ou passé, et procurer du bonheur autant à celui qui joue qu’à celui qui écoute en s’attachant aux spécificités de chacun à l’intérieur du collectif.

Le principe pour que tout cela fonctionne :

Outre le fait de **transmettre un savoir faire** technique avéré à tous les violonistes et altistes en herbe, être à l’écoute des souhaits musicaux de chacun est une priorité...quitte à devoir faire des arrangements incongrus pour satisfaire l’envie, la pratique et l’oreille !

Pour ce faire, l’**individualisation** de chaque partie au sein du groupe est primordiale, afin que chacun puisse se sentir à sa place pour **apporter sa pierre à l’édifice musical** en construction.

L’idée est aussi de proposer l’accès à des musiques de style qui peuvent sembler éloignées, toujours dans l’optique de découvertes et plaisirs partagés.

Nicolas PREVÔT - Président

Contacts :

Françoise ROJAT - Musicienne - 06 61 46 71 53

Pascale KEUSCH - Trésorière - 06 29 05 49 19



Les beaux jours arrivent bientôt !!

Pour 20€/an, toute la famille peut avoir accès au terrain de tennis. Pour toute adhésion une clé vous sera fournie.



Inscription: tcvls@yahoo.fr



INCIVILITÉS
STOP

Être dans un appartement ou dans une maison individuelle, le bien vivre ensemble est indispensable.

L'incivilité est un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui, la politesse ou la courtoisie.



Sur les voies publiques, les voies privées accessibles au public et les lieux publics, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif quelle que soit leur provenance, tels que ceux produits par : l'usage de tous les appareils de diffusion sonore, la réparation ou le réglage de moteurs, l'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifice ...

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au samedi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 19 heures 30.

**CES TRAVAUX SONT INTERDITS
LES DIMANCHES ET LES JOURS FÉRIÉS.**



Bien Vivre Ensemble à Villeneuve les Sablons, c'est :

- **Prévenir** son voisinage quand vous envisagez de fêter un événement chez vous. Un petit mot dans les boîtes aux lettres pour prévenir et vos voisins seront indulgents.
- **Se soucier** de votre bien-être autant que de celui de son voisinage.
- **Être responsable** de notre chien et apprenons lui le caniveau ou bien utilisons des sachets de ramassage.
- **Participer** à la qualité de vie de la commune en entretenant votre propriété (clôtures, façades,...), en taillant les arbres et les haies, et en désherbant vos trottoirs.
- **Utiliser** les bacs à végétaux pour le ramassage hebdomadaire des déchets verts car le brûlage de tous les matériaux à l'air libre est interdit.
- **Respecter** vos défunts en nettoyant autour des pierres tombales et déposer les déchets verts à l'endroit prévu à cet effet de l'autre côté du parking.
- **Mettre** votre numéro et votre nom sur votre boîte aux lettres normalisée pour faciliter la distribution du courrier.



Retrouvez les arrêtés municipaux sur

le site Internet de la commune,

Rubrique La Vie Communale / Les arrêtés permanents sur :

www.villeneuve-les-sablons.fr





Villeneuve les-Sablons
est sur

IntraMuros

DISPONIBLE SUR Google Play App Store

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !

• Mairie et Agence postale:
Lundi: 14h00 à 17h00
Mardi: 14h00 à 18h30
Mercredi: 09h30 à 11h30
Jeudi: 14h00 à 16h30
Vendredi: 14h00 à 17h00
Samedi: 09h30 à 11h30

• Bibliothèque municipale:
Mercredi : 16h00 - 17h30
Vendredi : 16h00 - 19h00
Samedi: 10h00 - 12h00

APPLICATION SMARTPHONE INTRAMUROS

Découvrez les événements de la commune et des alentours, consultez les actualités de la commune (journal), accédez à la page des services, effectuez une alerte.....

Le site internet <https://www.villeneuve-les-sablons.fr> et l'application mobile INTRAMUROS sont les deux autres modes de communication de la municipalité.

Les autres sites incontournables:



<http://www.oise.fr>



<http://cc-sablons.com>

Pour tout problème d'assainissement ou d'eau potable, appeler la CCS au 03 44 22 01 60



Région Hauts-de-France

<https://www.hautsdefrance.fr>

LE PETIT VILLENEUVOIS

Directeur de la publication : Christian NEVEU

Rédaction / Maquette / Photos : COMMISSION COMMUNICATION

Com.mairievls@orange.fr — imprimé et distribué par nos soins

Le Petit Villeneuvois est édité tous les trimestres et distribué gratuitement à chaque foyer de Villeneuve les Sablons